

BASE NAUTIQUE - LISSAC SUR COUZE (19)

30 & 31  
AOUT  
2025

EAU LIBRE

# COUPE DU CAUSSE

## EPISE 6

SUPPORT DE COUPE DE FRANCE ET NOUVELLE AQUITAINE - BUVETTE - ANIMATIONS - COURSE CARITATIVE

PARTICIPATION TOUT PUBLIC - LICENCE FFN OU NON - PRIZE MONEY (7.5+10KM)  
150M, 500M, 1500M, 3KM KO (NOUVEAU !), 5KM, 7.5KM, 10KM, RELAIS 4x500M



INSCRIPTIONS  
&  
RENSEIGNEMENTS





# PRÉSENTATION

## 30 et 31 août 2025 Etapas de la Coupe de France, épreuves grand public

Le CNB vous invite à participer à la 6e édition de la Coupe du Causse, les 30 et 31 août 2025, à la base nautique de Lissac sur Couze (19).

9 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies !

Au programme, un grand choix d'épreuves de 150 m à 10 km, en passant bien sûr par le relais 4x 500m.

Cette année en plus, grandes nouveautés:  
un 3km à élimination et une course caritative sur 150 m.



Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu.

Un bon moyen pour venir se dépasser entre amis ou pour débiter la saison par un weekend de cohésion pour vos nageurs de clubs.

Des récompenses, une buvette sur place, des repas sur réservation, tout est fait pour vous permettre de passer un bon moment pour finir l'été !

Alors tous à Lissac sur Couze en Aout !

Contact et renseignements : [coupeducausse@cnbrive.fr](mailto:coupeducausse@cnbrive.fr)  
[www.cnbrive.fr](http://www.cnbrive.fr)

## Coupe de France (Etapas 47 et 48) :

CAUSS'ELITE  
• 5km samedi  
• 5km dimanche

CAUSSE ELITE PRO  
• 7.5km samedi

CAUSS'MARATHON  
• 10km dimanche

## Epreuves Grand Public

### (Courses Open) :

CAUSS'FUN  
• 150m

ROOKIE'CAUSSE  
• 500m

OPEN'CAUSSE  
• 1500m

CAUSSE'KO  
• 3km à élimination

RELAIS'CAUSSE  
• 4x1500m



# PROGRAMME

(Horaires susceptibles d'être modifiés)

## 30 août 2025

### EPREUVE CAUSS'ELITE 1 (D/H sur 5 km) ET CAUSS'ELITE PRO (D/H sur 7,5 km) :

- 08h30/10h00 : Accueil clubs/officials – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage
- 10h15: Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **10h30 : Départ CAUSS'ELITE 1 et CAUSS'ELITE PRO**
- 12h30 : Remise des récompenses

### EPREUVES ROOKIE'CAUSSE (D/H sur 500m), OPEN'CAUSSE (D/H sur 1500m) et CAUSS'KO (D/H sur 3km) :

- 12h30/14h00 : Accueil clubs/officials – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage
- 14h15 : Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **14h30 : Départ ROOKIE'CAUSSE (500m)**
- **15h00 : Départ OPEN'CAUSSE (1500m) et de la CAUSS'KO "manche 1" (1500m)**
- **15h40 : Départ CAUSS'KO "manche 2" (1000m)**
- **16h10 : Départ CAUSS'KO "manche 3" (500m)**
- 16h30 : Remise des récompenses

### EPREUVE CARITATIVE, CAUSS'FUN (D/H sur 150m) :

- 17h00 : Accueil des nageurs sur la plage
- 17h15 : Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **17h30 : Départ CAUSS'FUN**

### EPREUVE RELAIS'CAUSSE (D/H sur 4x500m) :

- 16h45/17h30 : Accueil clubs/officials – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage
- 17h45 : Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **18h00 : Départ RELAIS'CAUSSE (4x500m)**
- 19h00 : Remise des récompenses

## 31 août 2025

### EPREUVE CAUSS'ELITE 2 (D/H sur 5km) et CAUSS'MARATHON (D/H sur 10km) :

- 08h00/9h30 : Accueil clubs/officials – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage
- 09h45 : Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **10h00 : Départ CAUSS'ELITE 2 et CAUSS'MARATHON**
- 13h30 : Remise des récompenses
- 13h45 : Remise des trophées "Coupe du Causse" (cumul des 7,5km + 10km)

Possibilité de s'entraîner au lac le vendredi 29 août 2025 de 16h00 à 20h00 (amplitude prévisionnelle).

Afin de renforcer la sécurité, les nageurs recevront un bonnet de couleur numéroté et identifiable en fonction de l'épreuve nagée.



# REGLEMENT SPORTIF



## PARCOURS PREVISIONNEL (Boucle de 1.25km)



Pour les nageurs Open ainsi que ceux de Coupe de France, le règlement suivant s'applique pour le délai de fin de course.

Délais de fin de course pour les nageurs :

5km et 7,5km Samedi

12h15

1500m

0h30 après le départ

5km et 10km

13h30

En cas de dépassement des délais, la décision de faire sortir les nageurs de l'eau est faite au cas par cas en fonction des conditions climatiques et de l'état des nageurs. La décision est prise en lien avec le juge arbitre en chef et l'officiel de sécurité. Pour les nageurs Coupe de France, un nageur hors délais ne peut pas être classé conformément au règlement.

La réglementation AQUA est applicable sur l'ensemble des épreuves :

Les nageurs nés en 2012 et après ne sont pas autorisés à participer au 10 km.

Pour l'ensemble des épreuves, les licenciés à la FFTRI peuvent participer sur présentation de leur licence et après acquittement du coût de la licence eau libre en plus du coût de l'engagement.

Les épreuves ROOKIE'CAUSSE, PROMO'CAUSSE, CAUSS'KO et RELAIS'CAUSSE sont ouvertes à tous les nageurs et nageuses nés avant le 31 décembre 2013 non licenciés auprès de la FFN sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs ainsi que d'une pièce d'identité.

Les épreuves CAUSS'ELITE, et CAUSS'MARATHON sont ouvertes aux non-licenciés après acceptation de l'organisateur au regard des antécédents de ces concurrents sur des épreuves similaires et après acquittement de la licence eau libre. Un certificat médical doit impérativement être présenté au jour de l'épreuve.

Le jury a autorité pour décider de l'aisance d'un concurrent et pourra décider de disqualifier un participant ne présentant pas les capacités requises pour terminer une épreuve.

## TEMPERATURE DE L'EAU :

Pour les épreuves CAUSS'ELITE, et CAUSS'MARATHON, les concurrents doivent se conformer à la réglementation "COUPE DE FRANCE" (exception WORLD AQUA, p.3 du règlement sportif) :

**Les palmes, gants, montre-GPS et autres accessoires ne sont pas autorisés.**

Règlementation "Coupe de France" :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C
- Entre 14°C et 17,9°C, les combinaisons néoprène et les bonnets sont obligatoires.
- Entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène sont optionnelles.
- Au-dessus de 20°C les combinaisons néoprène sont interdites.

Pour l'ensemble des épreuves, les concurrents doivent se conformer à la réglementation «Eau Libre » :

Le port de la combinaison tissu triathlon (tri-fonction) n'est autorisé que si la température de l'eau est supérieure à 18°C. L'usage de la combinaison "néoprène triathlon" est autorisée, et cela, jusqu'à une température de l'eau maximale de 24,5°C. L'organisateur peut rendre obligatoire le port d'une combinaison néoprène et cela jusqu'à une température de l'eau maximale de 24,5°C.

# REGLEMENT SPORTIF



## ENGAGEMENTS

EPREUVES :	DISTANCES :	TARIFS FFN (*)	TARIFS FFTRI/FFESSM/NON-LICENCIÉS :
ROOKIE'CAUSSE	500 m	10,00 €	20,00 €
OPEN'CAUSSE	1500 m	15,00 €	25,00 €
CAUSSE'KO	3 km	15,00 €	25,00 €
CAUSS'ELITE	5 km	20,00 €	30,00 €
CAUSS'ELITE PRO CAUSS'MARATHON	7,5 km 10 km	25,00 €	35,00 €
RELAIS'CAUSSE	4x500 m	10,00 € (/pers.)	20,00 € (/pers.)
CAUSS'FUN (caritative)	150m	3,00 €	3,00 €

Fin des inscriptions au  
24/08 minuit

Aucune inscription ne  
sera prise sur place.

Les engagements se feront pour tous par le biais du site <https://ffneaulibre.fr>, avec téléchargement des justificatifs et règlement en ligne. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur.

La confirmation des inscriptions se fera lors de l'accueil des nageurs.

**RAPPEL :** Pour les licenciés FF TRI, FFESSM et les non-licenciés, il sera attribué lors de la première inscription une licence FFN eau libre avec création d'un identifiant (IUF).

Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant.

## REGLEMENTS PARTICULIERS :

- **3km KO :** Le 3KO est une course à élimination en 3 manches :
  - Manche 1 : 1500m : tout le monde participe
  - Manche 2 : 1000m : Seuls les 20 premiers par sexe, ou la moitié des participants en fonction du nombre d'engagés, participent à cette manche
  - Manche 3 : 500m : Seuls les 10 premiers par sexe, ou la moitié des participants de la manche 2 en fonction du nombre d'engagés, participent à cette manche.
- **RELAIS'CAUSSE (4x500m) :**
  - Les relais doivent être composés de 2 dames et 2 messieurs pour être classés
  - Les relais ne rentrant pas dans cette norme peuvent participer mais seront "hors concours"
  - Le départ des relayeurs se fera depuis le ponton, et les prises de relais dans l'eau, à l'intérieur d'une zone délimitée.
  - Obligation d'avoir un bonnet unique dans chaque équipe. Si deux équipes représentent le même club, il faudra avoir 2 types de bonnets différents.

# REGLEMENT SPORTIF



## EPREUVE CARITATIVE à 17h30

Cette année, le club organise une course caritative au profit d'une association :  
"Pour Nos P'tits Gaillards"

Le règlement est simple :

- 150m en ligne droit à effectuer
- Pas de restriction de matériel (Palmes, planches, ...)
- Déguisements autorisés
- Juste du fun pour une bonne cause
- Ouvert à tout le monde, du moment que vous savez nager
- Ouvert au Handi nageurs(euses)
- Inscriptions sur place possible jusqu'à 30min du départ



Tarif : 3€ pour tous

Le Club des Nageurs de Brive s'engage à reverser les engagements perçus au titre de la course caritative, à l'association : " Pour Nos P'tits Gaillards"

<https://www.facebook.com/AssociationPNPG>

L'association a pour objectif d'améliorer le quotidien des enfants malades, hospitalisés en établissement de santé ou à domicile.

Vous pouvez également faire un don sur la plateforme HELLOASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/pour-nos-p-tits-gaillards/formulaires/1>



# REGLEMENT SPORTIF



## CHRONOMETRAGE :

### Prestataire Chrono



Toutes les épreuves seront sous chronométrage électronique avec transpondeurs.

Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils auront eu franchi l'arche d'arrivée, à la condition impérative qu'ils soient toujours en possession du bracelet à puce électronique.

## La perte du bracelet entrainera une redevance de 60 €.

## CATEGORIES, RECOMPENSES, FINISHER, PRIZE MONEY :

Des médailles et des lots seront remis aux 3 premiers de chaque sexe, selon les modalités suivantes :

Samedi après midi				
	500 m	1 500 m	3 kms KO	4x 500 m
10 / 11 ans	Podium			
12 / 13 ans	Podium	Podium		
14 / 17 ans	Podium	Podium		
18 / 24 ans	Podium	Podium	Toutes catégories	Toutes catégories (mixte)
25 / 44 ans	Podium	Podium		
45 ans et +	Podium	Podium		

Pour le relais mixte = 2 Dames + 2 messieurs

	Samedi matin		Dimanche matin	
	5 kms	7,5 kms	5 kms	10 kms
12 / 13 ans	Podium		Podium	
14 / 17 ans	Podium	Podium	Podium	Podium
18 / 24 ans	Podium	Podium	Podium	Podium
25 / 44 ans	Podium	Podium	Podium	Podium
45 ans et +	Podium	Podium	Podium	Podium
Toutes Catégories	Podium	Podium	Podium	Podium
Podium coupe+ prize money (Cumul 7,5 kms + 10 kms)				

### 1 100 € de PRIZE MONEY

Au cumul des points marqués sur le CAUSS'ELITE PRO (7,5 km) et sur le CAUSS'MARATHON (10 km), les primes suivantes seront distribuées aux nageuses et nageurs lors du podium du 10 km. Pour pouvoir y prétendre, il faudra s'être aligné sur les 2 courses.

1<sup>er</sup> : 200 €, 2<sup>ème</sup> : 150€, 3<sup>ème</sup> : 100 €, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : 50 €

Benjamins :  
12 et 13 ans  
(nés en 2013 et 2012)

Juniors :  
14 à 19 ans  
(nés de 2011 et 2006)

Séniors :  
20 ans à 24 ans  
(nés de 2005 à 2001)

Masters :  
25 ans et +  
(nés en 2000 et -)

Les 11 ans et moins ne sont autorisés à participer qu'aux épreuves de 2 km et moins.

Les benjamins ne sont autorisés à participer qu'aux épreuves de 5 km et moins.

Le règlement particulier de chaque organisateur peut être plus restrictif.

Une récompense FINISHER sera remise aux participants des "Courses open" (hors relais) ayant terminé l'épreuve dans laquelle ils se sont inscrits.

# REGLEMENT SPORTIF



## ASPECT MEDICAL :

Chaque nageuse et nageur licencié à la FFN ou la FFTRI pour la saison 2024/2025 a subi un examen médical ou a un QR sport à jour. En conséquence, il est déclaré apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé.

Les nageuses et nageurs non licenciés à la FFN et non licenciés à la FFTRI devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve dans laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais et sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens.

Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

## LIMITES METEOROLOGIQUES SOLUTION DE REPLI OU ANNULATION ET ENVIRONNEMENT :

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Ainsi, les organisateurs se réservent le droit :

- D'adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé et les horaires de courses,
- De supprimer ou d'interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

En cas d'annulation de l'une ou l'autre des épreuves prise dans les 7 jours précédents l'épreuve concernée, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre conjointement avec l'officiel de sécurité peuvent décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents : **Pour toute épreuve au programme**, en cas d'arrêt de la course par le juge arbitre, un classement sera établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique.

La manifestation se déroule en milieu naturel. Les organisateurs, les bénévoles et les nageurs s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver.

Aucun jet de détritus dans le lac ou sur les plages ne sera toléré, ils devront être impérativement déposés dans les contenants prévus à cet effet. Des dispositifs de collecte et de tri des déchets seront à la disposition des participants qui devront les utiliser correctement.

Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous la combinaison, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.

# REGLEMENT SPORTIF



## DROIT A L'IMAGE :

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs noms, prénom et adresse.

## ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE :

En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- avoir pris connaissance du « REGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter,
- que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour faire son affaire personnelle de toute assurance et de tout recours éventuel contre tout participant ou tiers responsable d'un dommage quelconque à son endroit.

Le CNB s'engage à respecter la charte éco-responsable du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympique.

**Responsabilité civile :** Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

Pour les non-licenciés, ils sont tenus de présenter à l'organisateur un certificat médical de moins de 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation ou du triathlon.

Une licence Fédération Française de Natation Eau Libre, sera souscrite automatiquement pour les non licenciés FFN.

**Domage matériel :** l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

**Sécurité :** elle sera assurée sur le plan d'eau par SNSM et à terre par la Croix Blanche et un médecin urgentiste.

A noter, la présence, durant le week end, d'une équipe de Kinésithérapeutes, Ostéopathes, ... à la disposition des nageurs.



# HEBERGEMENT RESTAURATION

## HEBERGEMENTS :

Un camping, des gîtes sont proches du lieu de la compétition :

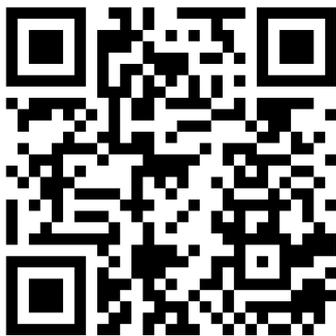
<https://www.brive-tourisme.com/fr/idees-sejours/hebergements/>

CAMPING ET GITES :

<https://www.campingdulacducause.com/fr/>



Inscriptions  
des  
bénévoles :



Inscriptions  
des  
officiels :



Inscriptions aux  
repas  
(hors bénévoles et officiels):



## RESTAURATION :

Le club organise des repas durant l'évènement (réservation avant le 24/08) :

- Repas Sportif samedi 30/08 Midi et dimanche 31/08 Midi :  
Entrée, plat, dessert, café au prix de 15€
- Repas samedi 30/08 Soir : "100 % Corrèzien" au prix de 25 €

Contact et renseignements : [coupeducausse@cnbrive.fr](mailto:coupeducausse@cnbrive.fr)  
[www.cnbrive.fr](http://www.cnbrive.fr)



# NOS PARTENAIRES



Merci à ceux qui nous soutiennent !

